



CHARTRE SANITAIRE

La présente charte sanitaire a été rédigée eu égard au guide de Recommandations sanitaires pour l'organisation des Courses et la lutte contre la propagation du virus COVID 19 du 21/07/2020

Conditions sanitaires mises en place liées au COVID 19 :

La situation actuelle liée au Covid 19 nous oblige à mettre en place des mesures sanitaires afin d'assurer votre sécurité et celle de nos bénévoles. Afin de pouvoir organiser l'Event Trail de Royat 2020, nous demandons à chaque compétiteur de respecter les gestes barrières et les règles de sécurité décrits ci-dessous.

L'organisation sera adaptée en fonction des recommandations en vigueur le jour de la course.

Les mesures sanitaires reposant sur les prescriptions recommandées par le ministère des sports sont :

- Limitation de la fréquentation sur chaque espace avec distanciation physique (zone d'accueil, inscriptions, chronométrage...)
- Le port du masque obligatoire dans tous les espaces clos. Il pourra être exigé si la distanciation physique d'un mètre ne peut être respectée en extérieur
- Maintien de la distanciation physique entre chaque compétiteur en situation statique (1mètre) et dynamique (2mètres)
- L'application des gestes barrières et la mise à disposition de gel hydro alcoolique et désinfection des espaces de vie
- L'information et le briefing auprès des bénévoles et des coureurs
- L'adaptation des services proposés aux coureurs :

Inscription et retrait des dossards : Port du masque obligatoire pour TOUS

Limitation du nombre d'inscrit sur chaque parcours
Aucune inscription sur place ne sera possible
Marquage au sol des files d'attente à respecter
Sens de circulation et organisation des flux à respecter
Aucun objet ne pourra être laissé en consigne ou à l'organisateur durant la course
Toute personne présentant des risques et des symptômes pourra être refusée

Lors de la course

Ne pas être en contact direct avec les autres coureurs
Nous préconisons la course en auto suffisance complète
Les ravitaillements sur les parcours seront uniquement liquides (eau+boisson et gel énergétiques Fenioux) ; seuls les bénévoles pourront servir les coureurs, aucune manipulation des coureurs ne sera acceptée
Sur chaque ravitaillement une zone délimitée de récupération des déchets sera mise en place. Au-delà de cette zone il est formellement interdit de jeter papiers et autres déchets sous peine à minima d'une pénalité de 10 minutes
Respecter une distanciation de 2 mètres lorsque cela est possible
Il est fortement recommandé de ne pas cracher et d'utiliser un mouchoir à usage unique à conserver sur soi
La zone d'arrivée devra être libérée rapidement

Après course

Les résultats seront uniquement visibles sur le site internet :
Pas de douche disponible
Les podiums seront proposés de façon individuels afin d'éviter tout rassemblement
A l'arrivée chaque coureur recevra une dotation alimentaire individuelle